



PRÉVENTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

ANNÉE 2023

# La Gestion Des Déchets Ménagers au Pays Basque



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

—  
HIRIGUNE  
ELKARGOA

—  
COMUNAUTAT  
D'AGLOMERACION

  @communautePB | [communaute-paysbasque.fr](http://communaute-paysbasque.fr)



# I. LES ACTEURS DE LA GESTION DES DÉCHETS ET LEUR POLITIQUE PUBLIQUE

## Des compétences partagées...

### La Communauté d'Agglomération Pays Basque **collecte**

**l'ensemble des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, collecte sélective et déchets des déchèteries) des usagers.**

### Le Syndicat Bil Ta Garbi **valorise**

**les déchets collectés en déployant 4 filières de gestion des déchets (valorisation organique, valorisation matière, valorisation de déchets inertes, stockage des déchets non dangereux).**

## La politique publique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en matière de gestion des déchets

Les objectifs en matière de réduction, de recyclage et de valorisation des déchets sont fixés par des obligations réglementaires et légales auxquelles la Communauté d'Agglomération Pays Basque doit se conformer.

Le nouveau cadre réglementaire initié depuis quelques années change nos modes de consommation de façon significative, mais va surtout impacter de façon majeure le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés.

La **volonté** de l'Agglomération est néanmoins de **s'engager de manière ferme et résolue dans la transition écologique et énergétique**. Cette feuille de route de la politique déchets fixe le cap des actions à engager dans les années à venir.

Elle est fondée sur 6 ambitions majeures :

- > **La prévention**  
car la réduction du volume de déchets produits par chaque foyer est le premier enjeu de notre politique de gestion ;
- > **L'exemplarité**  
afin de faire de l'Agglomération un territoire exemplaire engagé dans la transition écologique ;
- > **Le tri**  
qui doit être favorisé sous toutes ses formes pour faire de nos déchets une ressource ;
- > **L'optimisation du service rendu**  
pour parvenir à créer une cohérence et des complémentarités entre territoires ;
- > **L'économie circulaire**  
en développant des zones de réemploi et des recycleries sur notre territoire ;
- > **Le changement des pratiques**  
en accompagnant les habitants du territoire pour qu'ils changent leurs comportements.

## Des objectifs communs

### Tendre vers une économie circulaire :

De la collecte au traitement des déchets, l'ambition de la Communauté Pays Basque et du Syndicat Bil Ta Garbi est d'évoluer vers une économie circulaire afin de limiter au maximum les impacts environnementaux et sanitaires de l'activité humaine en faisant de la gestion de nos déchets un atout de notre territoire.

Le Syndicat a été labelisé par l'ADEME « Territoire engagé en faveur de l'économie circulaire ». Label remis à sa Vice Présidente Maïtena Curutchet. C'est une reconnaissance des actions déjà engagées par le Syndicat et de sa capacité à mettre en œuvre, pour le territoire, un nouveau modèle ambitieux pour faire du déchet une ressource, dans une dynamique d'économie circulaire.

- > RÉDUIRE NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET FAIRE DU DÉCHET UNE RESSOURCE
- > CRÉER DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI LOCAL
- > METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS ET CRÉER DU LIEN EN ACCOMPAGNANT LES INITIATIVES ET LES DÉMARCHES CITOYENNES

## II. LES CHIFFRES CLÉS en 2023

**321 963**

Habitant.e.s sur un territoire de 158 communes

**337**

Agent.e.s titulaires (Communauté Pays Basque) et 17 ambassadeur.ices du tri (Bil ta Garbi)

**52,5 M €**

c'est le coût du service de collecte et valorisation des déchets

**25**

déchèteries réparties sur le territoire

**191 307**

tonnes de déchets ménagers collectés (ordures ménagères + collecte sélective + déchets issus des déchèteries) soit 594 kg/hab

**69 %**

des déchets ménagers sont valorisés.

### III. ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ENTRE 2010 ET 2023

#### Ordures ménagères

> 81 401 Tonnes

SOIT 253 KG / HABITANT EN 2023.

Évolution de la production individuelle entre 2010 et 2023 =

- 24 % ↓

#### Déchèteries :

> 77 543 Tonnes

SOIT 241 KG / HABITANT EN 2023.

Évolution de la production individuelle entre 2010 et 2023 =

+ 12 % ↑

#### Collecte sélective

> 32 363 Tonnes

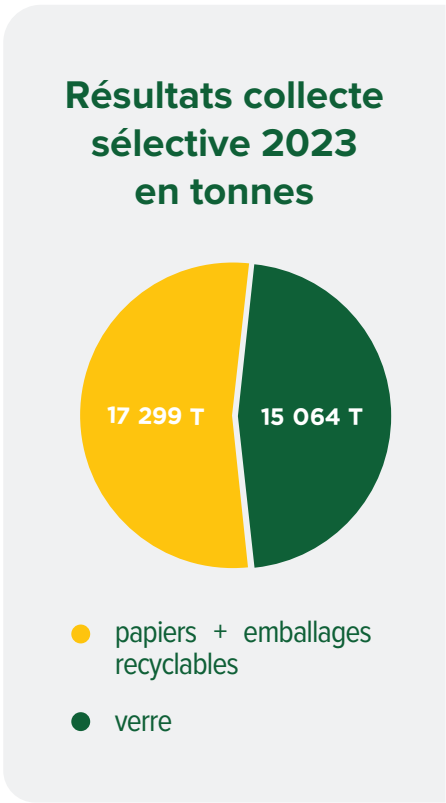
SOIT 101 KG / HABITANT EN 2023.

Évolution de la production individuelle entre 2010 et 2023 =

+ 27 % ↑

En 2023, le taux de détournement des recyclables (emballages recyclables, verre, papier) est de 28 %. Ce sont 32 363 tonnes de moins dans les ordures ménagères...

Pour la période de 2010 à 2023, la production individuelle de déchets ménagers et assimilés baisse de 5%, passant de 625 à 594 kg/habitant.e. Si les usagers orientent davantage leurs déchets vers les bonnes filières, il faut noter que la production globale de déchets est à la baisse.



### IV. La Valorisation : un maillage qui couvre l'ensemble du territoire



LES EMBALLAGES ET PAPIERS COLLECTÉS SONT TRIÉS À :

100 %  
à canopia  
BAYONNE

LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT TRAITÉES À :

84 %  
à canopia  
BAYONNE

Unité de valorisation organique avec production d'énergie et de compost.

20 998 TONNES DE COMPOST PRODUIT EN 2023

12 993 MWH D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ONT ÉTÉ PRODUITES.  
7 500 MWH DE CHALEUR

16 %  
à mendixka  
CHARRITTE-DE-BAS

Installation de stockage de déchets non dangereux avec filière de valorisation organique.

2 979 TONNES DE COMPOST PRODUIT EN 2023

#### Une nouvelle réglementation

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), du 11 février 2020, vise la transition d'un modèle économique linéaire (« fabriquer, consommer, jeter ») vers un modèle circulaire. Ce dernier devra intégrer l'ensemble du cycle de vie des produits, de leur écoconception à la gestion des déchets, en passant par leur consommation en limitant les gaspillages. La loi AGEC se décline en 5 grands objectifs :

- sortir du plastique jetable,
- mieux informer les consommateurs,
- agir contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire,
- agir contre l'obsolescence programmée,
- et mieux produire.

L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ( ex : la disponibilité des pièces détachées indiquée aux consommateurs )



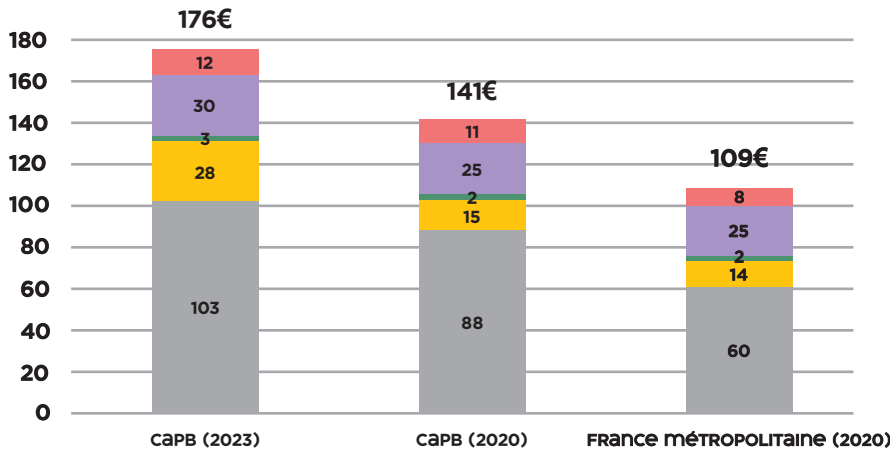


# V. LE COÛT DU SERVICE

Quelques éléments de coûts du service public de gestion des déchets, selon la méthode de l'ADEME\*, intégrant des charges de structure :

## COÛT AIDÉ 2023 PAR HABITANT

en € HT/habitant



Le coût aidé en € HT/habitant : il s'agit du coût résiduel des charges H.T. desquelles sont soustraites les recettes.

- Ordures ménagères
- Emballages-Papier
- Verre
- Déchèteries
- Autres flux et passif

Les postes Collecte et Traitement des ordures ménagères représentent environ la moitié des charges totales (46%). Il s'agit des 2 premiers postes de dépenses. Afin de maîtriser les coûts, les efforts portent principalement sur les réformes : l'extension des consignes de tri, qui a déjà eu des effets, et la poursuite des réformes de collecte des ordures ménagères. Le territoire est également fortement impacté par la surproduction liée à la fréquentation touristique.

\*Ademe : Agence de la transition écologique

## Augmentation de l'amplitude d'ouverture des déchèteries

Pour tenir compte notamment de l'augmentation de l'utilisation du service par les usagers.



## Guide pratique des déchèteries !

Ils délivrent des informations pratiques sur les horaires d'ouverture des déchèteries, les déchets acceptés ou non acceptés, les modalités d'apport mais aussi des informations sur la valorisation.



## Campagne sur le devenir

La campagne a été lancée fin mai pour rappeler le devenir des déchets triés et le fait que ceux-ci sont bien valorisés et recyclés.



# PERSPECTIVES

L'Extension des Consignes de Tri a été un cap important franchi en 2023.

Actuellement plusieurs réformes sont en cours tant au niveau des modes de collecte que de l'harmonisation de la Redevance Spéciale.

Les déchèteries, qui accueillent 40% des déchets ménagers, ne sont pas en reste : poursuite du développement du réemploi, mise en place de nouvelles filières en déchèterie, requalification de déchèteries sont autant de projets en cours.

En parallèle, le tri des déchets biodégradables connaît une accélération chez les particuliers.



# VI. BILAN 2023 & PERSPECTIVES



## BILAN

### L'extension des consignes de tri :

Déploiement de l'extension des consignes de tri sur tout le territoire + harmonisation : tous les emballages et papiers se trient et se déposent en mélange.

+12% COLLECTÉS

## SUR LE TERRAIN

en 2023, Les ambassad.rices.eurs du tri ont sensibilisé environ 77 246 personnes et élèves.



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

—  
HIRIGUNE  
ELKARGOA

—  
COMUNAUTAT  
D'AGLOMERACION

**TÉLÉCHARGER LE RAPPORT COMPLET D'ACTIVITÉ 2023 SUR :**  
**[communaute-paysbasque.fr](https://communaute-paysbasque.fr)**

